

Modèles de services à la petite enfance: Avenir d'enfants

Atelier sur les centres de développement de la petite enfance. *Frédéricton*
29 octobre 2012

Lyse Brunet
Directrice générale



AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES



Objectifs de la présentation

- Présenter le contexte dans lequel est né Avenir d'enfants et les conditions qui favorisent son action.
- Présenter comment son modèle d'action contribue à l'intégration des actions en petite enfance
- Partager des observations sur les dynamiques à l'œuvre



Le contexte québécois crée des conditions favorables

- Fiscalité favorable aux familles
- Congés parentaux
- Réseau de services de garde à contribution réduite
- Accès universel à la maternelle 5 ans
- Politique de périnatalité
- 10 milliards de dollars pour les familles

« Cette aide place le Québec dans le peloton de tête, lorsque l'on compare les aides apportées aux familles dans les différents pays de l'OCDE. »

La politique familiale du Québec: où en sommes-nous? Ministère de la Famille et

des Aînés (2009)



Malgré ce soutien, on constate qu'il est souvent difficile ...

- de rejoindre un grand nombre de familles vivant en situation de pauvreté
- d'assurer la coordination entre les intervenants des différentes organisations qui s'adressent aux enfants et à leurs parents
- d'effectuer le transfert des connaissances vers la pratique
- de bâtir des plans d'action qui conduisent à une transformation collective des situations (collective impact)
- d'intégrer dans les pratiques une culture de l'évaluation



En conséquence, il faut viser...

- la mise en place d'un continuum d'actions soutenant le développement des enfants dès leur conception jusqu'à leur entrée à l'école;
- la participation plutôt que la seule consommation des services et l'appel aux compétences des parents;
- l'intensité, la continuité et le suivi et agir dans tous les milieux que fréquentent les jeunes enfants;
- la personnalisation des interventions et leur adaptation aux contextes et aux milieux;
- un suivi de chacune des étapes pour en tirer les enseignements et procéder aux ajustements appropriés;
- de soutenir le leadership de ceux qui peuvent faire une différence dans leur organisation.

5

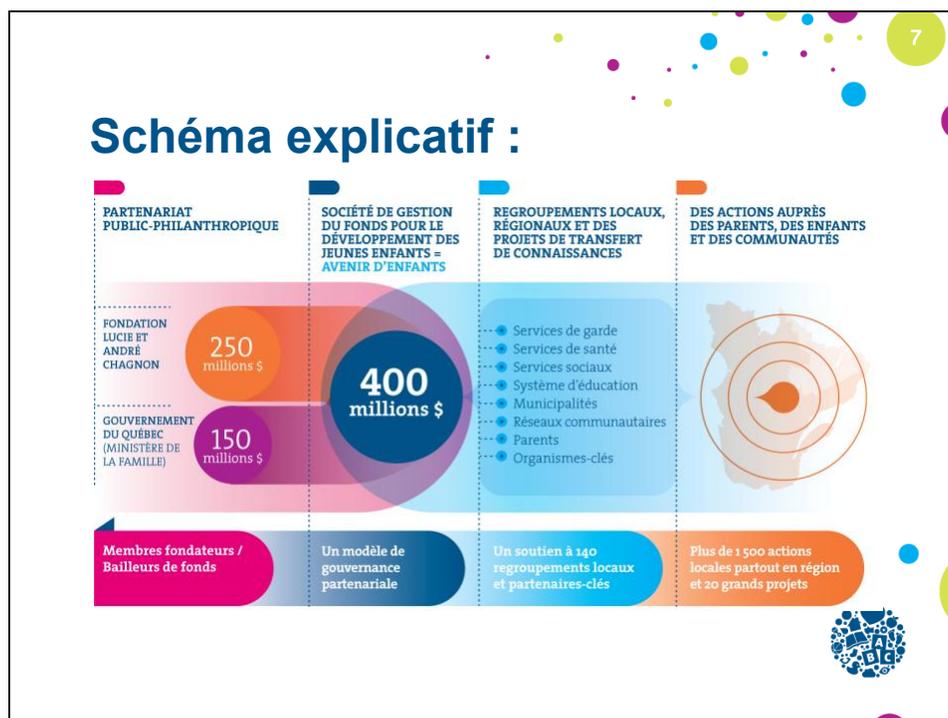


La création d'Avenir d'enfants

- Création d'un Fonds pour le développement des jeunes enfants en vertu d'une loi votée en septembre 2009
- 400 millions \$ investis sur 10 ans (2009 - 2019) conjointement par le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC)
- La responsabilité du Fonds pour le gouvernement du Québec est confié au ministre de la Famille.
- La FLAC et le gouvernement ont créé en partenariat la Société de gestion du Fonds, une OBNL, qui est Avenir d'enfants.

6





8

MISSION

Contribuer, par le soutien à la mobilisation des communautés locales, au développement global des enfants de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté afin que chacun ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie.

VISION

Que chaque enfant arrive à l'école prêt à entreprendre avec succès son cheminement scolaire.

Avenir d'enfants

Nos stratégies

Stratégie principale

- L'accompagnement et le soutien financier de regroupements locaux de partenaires qui agissent en petite enfance

Stratégie en appui

- Le transfert et l'appropriation de connaissances destinées à soutenir le développement des compétences et la capacité d'agir des intervenants



Les effets attendus de notre action

Sur les enfants

- Développement global accru des enfants québécois de moins de 5 ans, en particulier ceux vivant en situation de pauvreté

Sur les parents

- Parents soutenus dans leur rôle pour offrir des pratiques éducatives chaleureuses et encadrantes
- Participation accrue des parents aux actions du regroupement local et *empowerment* des parents

Sur les communautés

- Développement de la capacité d'agir des regroupements de partenaires locaux
- Prise en charge des actions, des changements de pratiques et de l'importance de la petite enfance dans la communauté
 - Pratiques d'interventions préventives de qualité



Une action de mobilisation intersectorielle

- L'initiative AE est une action de mobilisation intersectorielle des acteurs locaux et régionaux agissant en petite enfance.
- Elle vise à ce que les systèmes d'action qui agissent en petite enfance tels que les services de garde, de santé et services sociaux et d'éducation, les municipalités, le réseau communautaire et les personnes autour de l'enfant se mobilisent et interagissent plus efficacement.
- Elle veut impliquer les parents comme acteurs du développement de leurs enfants et de leurs communautés – *Projet Voix des parents*.



Qu'observons-nous sur le terrain?

- Davantage de vision commune et de coordination des actions
- Les enfants en milieu de pauvreté, s'ils ne sont pas accueillis dans un service de garde, sont difficiles à rejoindre: problématique de transport, isolement des parents, crainte du contexte institutionnel.
- Les regroupements locaux ont tendance à multiplier les actions plutôt qu'à cibler et à mettre de l'intensité
- La capacité de penser des stratégies d'action qui ne soient pas uniquement sectorielles mais populationnelles se développe peu à peu, mais n'est pas spontanée.



13

Intensifier l'intégration des actions

- Après 3 ans, afin de soutenir une plus grande intégration des actions, nous implantons **l'approche écosystémique axée sur les facteurs de protection** des enfants, des parents et des communautés.
- Un projet pilote avec 9 communautés a démontré l'intérêt réel pour implanter cette approche.
- Cette approche sera implantée dans toutes les régions du Québec d'ici 2015.



14

MERCI!

www.avenirdefants.org
communautes@avenirdefants.org
www.facebook.com/avenirdefants

